REVUE BELGE
DE
NUMISMATIQUE
ET DE SIGILLOGRAPHIE

PUBLIÉE
SOUS LE HAUT PATRONAGE
DE S. M. LE ROI
PAR LA
SOCIÉTÉ ROYALE
DE NUMISMATIQUE DE BELGIQUE
ET SUBSIDIÉE PAR LE
GOUVERNEMENT

UITGEGEVEN
ONDER DE HOGE BESCHERMING
VAN Z. M. DE KONING
DOOR HET
KONINKLIJK BELGISCH
GENOOTSCHAP VOOR NUMISMATIEK
EN MET DE STEUN VAN DE
REGERING

DIRECTEURS :
PAUL NASTER, ÉMILE BROUETTE,
JEAN JADOT, TONY HACKENS

CXXI - 1975

BRUXELLES BRUSSEL

JOHAN VAN HEESCH

UNE FRAPPE SEMI-AUTONOME SOUS MAXIMIN DAZA

(PLANCHE XII)

Il paraît nécessaire d'inclure dans le monnayage officiel romain de petites pièces en cuivre, de deux modules différents qui furent frappées à Nicodémie, Antioche et Alexandrie. Ces pièces, avec légende en latin, se distinguent par le fait qu'elles ne montrent pas le portrait de l'empereur (1). À une exception près (IOVI CONSERVATORI / VICTORIA AUGG, cat. nº 2), les types sont liés au lieu de frappe. À Nicodémie nous trouvons Cérès, à Antioche la fameuse statue d'Eutychidès montrant Antiochia assise et l'Oronte nageant à ses pieds ; un autre type représente Apollon. Alexandrie nous donne le Nil et Sérapis. La plupart de ces types ont été repris de l'ancien monnayage de ces villes (2).

---

(1) Je remercie MM. E. Arslan, Castello Sforzesco Milan (Mi) ; R. A. G. Carson, British Museum, Londres (BM) ; G. Dembski, Kunsthistorisches Museum, Vienne (W) ; Mlle C. E. King, Ashmolean Museum, Oxford (Ox) ; H. Küthmann, Staatliche Münzsammlung, Munich (M) ; W. E. Metcalf, The American Numismatic Society, New York (ANS) ; Mme S. Schulz, Staatliche Museen zu Berlin, Berlin (B) ; M. J. P. A. van der Vin, Koninklijk Kabinet van munten, penningen en gesneden stenen, La Haye (Ha) ; Mlles C. Brenot et H. Huvelin et M. J. Lafaurie, Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Nationale, Paris (P) ; MM. K. Embrechts et J.-P. Schoofs ; Dr. P. Bastien, Dunkerque ; Mlle J. Lallemand et M. M. Thirion, Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Royale Albert Ier, Bruxelles (Br).

(2) Pour plus de détails concernant ces types d'Antioche et de Nicomédie aux siècles précédents, voir A. DIEUDONNÉ, *Les dernières monnaies pseudo-autonomes d'Antioche et de Nicomédie, sous l'Empire Romain*, dans *Mémoires de la Société Nationale des Antiquaires de France*, Paris, 1908, p. 246-267. — ID., dans *Mélanges numismatiques*, I, 1909, p. 293 ss.

L'ensemble des pièces, par leur types et leurs marques d'émission, se groupent ainsi :

DEAE SANC-CERERI / GEN CIVIT NICOM $\overline{\text{OPA}}$ (cat. n° 1)

IOVI CONSERVATORI / VICTORIA AUGG $\frac{|\text{A-I}}{\text{ANT}}$ (cat. n° 2)

GENIO ANTIOCHENI / APOLLONI SANCTO $\frac{|\text{A-I}}{\text{SMA}}$ (cat. n° 3)

GENIO CIVITATIS / APOLLONI SANCTO $\frac{|\text{B}}{\text{SMA}}$ (cat. n° 4)

DEO SANCTO SARAPIDI / DEO SANCTO NILO $\frac{\Gamma\,|}{\text{ALE}}$, $\frac{\Delta\,|}{\text{ALE}}$ (cat. n° 5)

DEO SARAPIDI / GENIO ALEXAND $\frac{\quad}{\text{SM}}$ (cat. n° 9)

Ces pièces se distinguent nettement des bronzes VOTA PUBLICA de Rome (3) par leur légendes et, en plus, elles portent des marques d'atelier. Seule exception, celles d'Alexandrie avec la légende DEO SERAPIDI et la tête de Sérapis et, au revers, le Nil, bien que légèrement différencié, se rencontrent également sur les VOTA PUBLICA (4).

Différents numismates acceptent l'unité de l'ensemble de ces pièces (5), d'autres ne l'acceptent que partiellement (6). Quant à la datation, les opinions sont plus disparates. Cohen (7) suit l'idée

---

(3) A. Alföldi, *A Festival of Isis in Rome...*, Budapest, 1937.

(4) Cf. A. Alföldi, *op. cit.*, p. 19, et pl. XIII, n°s 25-34.

(5) Remarqué par Laffranchi et accepté par Elmer, Alföldi et Callu. L. Laffranchi, *I diversi stili nella monetazione Romana*, I : *Le monete autonome del IV secolo*, dans *Rivista Italiana di Numismatica*, XX, 1907, p. 50-51. — G. Elmer, *Verzeichnis der römischen Reichsprägung von Augustus bis Anastasius*, Graz, 1933, p. 15. — A. Alföldi, *op. cit.*, p. 8. — J. P. Callu, *La politique monétaire des empereurs romains de 283 à 311*, Paris, 1969, p. 27.

(6) E. a. Dieudonné et Voetter qui séparaient les pièces d'Alexandrie de celles des autres ateliers. A. Dieudonné, *art. cit.*, 1909, p. 290-292, 309-10. — O. Voetter, *Die Kupferprägung der Diocletianischen Tetrarchie, Antiochia*, dans *Numismatische Zeitschrift*, X, 1917, p. 20-21. O. Voetter, *Die Münzen der römischen Kaiser, Kaiserinnen und Caesaren von Diocletianus (284) bis Romulus (476)*, = *Katalog der Sammlung Paul Gerin*, Vienne, 1921, p. 46.

(7) H. Cohen, *Description historique des Monnaies frappées sous l'Empire*

de Mionnet et même celle d'Eckhel, qui dataient les pièces de la période de Julien II et d'Hélène.

C'est A. Dieudonné qui, le premier, émit une opinion différente. À l'exception des pièces d'Alexandrie, il proposa le règne de Dioclétien pour l'ensemble des autres pièces. Il donnait les pièces IOVI CONSERVATORI (cat. nº 2) à Galère, les APOLLONI SANCTO (cat. nº 3) à Maximin en les datant vers l'année 305 (8). Il s'appuyait sur les 10 officines d'Antioche et la façon dont était écrit le chiffre de la 9e officine : ΔΕ au lieu de L. Laffranchi réagit à ces arguments et proposa la fin de 323, lors de la seconde guerre entre Constantin le Grand et Licinius (9). En 1921, O. Voetter propose l'année 313 et donne les pièces à Licinius (10). Récemment, J.-P. Callu les attribue, sans la moindre explication, à la période 311-313 (11).

La période du règne de Julien II est à écarter. L'atelier d'Antioche possède 15 officines pendant son césariat (355-360) et 4 officines lorsqu'il est auguste (360-363) (12), tandis que la série qui nous intéresse n'a que des pièces sorties de 10 officines. À écarter sont aussi les périodes postérieures. La marque d'atelier d'Antioche s'écrit alors ANTA ou SMANTA avec lettre d'officine suivant la marque de l'atelier. Sur nos pièces la lettre d'officine se trouve encore dans le champ $\frac{|A}{ANT}$, $\frac{|A}{SMA}$

---

romain, 2e éd., Paris, 1892, vol. VIII, Julien (Antioche et Alexandrie), Hélène (Nicomédie). (Abrégé par *C*).

(8) A. Dieudonné, *art. cit.*, p. 308. Suivi par O. Voetter, *Die Kupferprägung...*, *loc. cit.* — G. Elmer, *loc. cit.*

(9) L. Laffranchi, *art. cit.*, p. 52-3. Plus tard, dans un tableau synoptique des premières émissions de Constantin dans *Rendiconti della Pontificia Accademia Romana di Archeologia*, III, 1925, en face de la p. 368, il les date de 322. L'idée de Laffranchi est acceptée par A. Alföldi, *op. cit.*, p. 8.

(10) O. Voetter, *Die Münzen der römischen Kaiser...*, p. 46. Mattingly propose encore 317 : H. Mattingly, *Roman Coins from the Earliest Times to the Fall of the Western Empire*, 2e éd., Londres, 1960, commentaire à la pl. VIII, 13. L. C. West et A. C. Johnson datent les pièces d'Alexandrie en 362-363, cf. *Currency in Roman and Byzantine Egypt*, Princeton, 1944, p. 102.

(11) J. P. Callu, *op. cit.*, p. 27.

(12) R. A. G. Carson, P. V. Hill, J. P. C. Kent, *Late Roman Bronze Coinage*, Londres, 1965, p. 99. (abrégé par *LRBC*.).

À Alexandrie est utilisée la marque $\frac{|\Gamma}{\text{ALE}}$, tandis que, sous Julien et après, la marque se lit $\frac{}{\text{ALEA}}$. Même les périodes après Julien avec 10 officines pour Antioche n'entrent plus en ligne de compte, car la 9e officine est Θ et pas ΔЄ comme sur nos pièces (13).

Quelles dates pouvons-nous dès lors envisager? À retenir sont celles où : a) l'atelier d'Antioche ouvrait en 10 officines, tandis que la 9e officine se marquait ΔЄ : de 299-300 au début de 312 (14) (après 15 officines) ; de 325-326 à env. 330 (15) (après : ΔЄ devient Θ ; de 337 à 363 il y a 15 officines (16) ; — b) les périodes où Alexandrie avait 4 officines pendant les périodes mentionnées pour Antioche : en 303-304 (17) ; — de 305 jusqu'à la fin de 310 (18) (après 3 officines jusqu'en 312).

Les dates mentionnées ci-dessus nous obligent à écarter la théorie de Laffranchi qui ne concorde ni avec le nombre d'officines ni avec les formes des marques d'atelier $\frac{|\text{A}}{\text{SMANT}}$, SMANTA, $\frac{|\text{A}}{\text{SMAL}}$ (19).

La période à retenir est bien celle de 299-312. Comme elle est assez longue, il est peu probable que les pièces frappées à Nicomédie et à Alexandrie se situent en dehors. Un élément de datation important nous est fourni par la pièce GENIO CIVITATIS / APOLLONI SANCTO (cat. n° 4, pl. XII, 4). Le buste de Tychè que nous voyons au droit de la pièce est d'un style tout à fait correspondant à celui employé vers la fin de la période 299-312, et elle se situe donc dans les dernières années du règne de Maximin (20).

---

(13) Θ, cf. J. W. E. Pearce, *The Roman Imperial Coinage*, IX, Londres, 1951, p. 274 ss. (Abrégé par *RIC*).

(14) C. H. V. Sutherland, *RIC*, VI, 1967, p. 620, 642.

(15) P. Bruun, *RIC*, VII, 1966, p. 688, 692.

(16) *LRBC*, p. 99.

(17) *RIC*, VI, p. 606.

(18) *RIC*, VI, p. 669 ss..

(19) *RIC*, VII, p. 678-9, 706.

(20) Cf. e. a. : *RIC*, VI, pl. 15, 152.

Ainsi la frappe de ces pièces semi-autonomes peut se situer entre 310 (buste de Tychè) et 312 (10 officines). D'après *R.I.C.* VI, c'est aussi pendant cette période que la marque ΔЄ de la 9e officine s'écrit $\overset{Є}{\Delta}$ au lieu de ΔЄ (21). C'est peut-être important car sur les pièces IOVI CONSERVATORI (cat. nº 2) nous trouvons $\underline{\Delta\ |Є}$ et sur les GENIO ANTIOCHENI (cat. nº 3) $\underline{|Є\ \Delta}$. Quoi qu'il en soit, cette période se situe pendant le règne de Maximin Daza à qui appartenait la préfecture de l'Orient. À partir de 305, il frappait à Antioche et Alexandrie. Vers juin 311 seulement, suite à la mort de Galère, Nicomédie est en son pouvoir (22). Dans la série qui nous intéresse, il y a une pièce de Nicomédie (cat. nº 1). On peut admettre que cette pièce a été frappée entre env. juin 311 et le début de 312 au plus tard.

Le type frappé à Nicomédie est le seul pour cet atelier et de frappe très courte (23). Le problème qui se pose est de situer la frappe des autres ateliers.

Une pièce contemporaine (par son type) à celle de Nicomédie se rencontre pour Antioche (cat. nº 4). Elle est très rare et se classe à la fin de ces petites pièces semi-autonomes. Notons qu'à Alexandrie il n'y a plus de 4e officine jusqu'en 312. Vers 310, l'orthographe de la marque de la 9e officine d'Antioche change de ΔЄ en $\overset{Є}{\Delta}$ (24). Compte tenu de ces éléments, la plupart des petites pièces ont été frappées avant juin 311 environ.

Comme dernières frappes nous avons l'unique pièce de Nicomédie : DEAE SANC CERERI / GENIO CIVIT NICOM (cat. nº 1), GENIO CIVITATIS / APOLLONI SANCTO (cat. nº 4). Ces pièces ont le mot '*civitas*' dans leur légende et le type de Cérès à Nicomédie et celui de Tychè à Antioche. Pour Alexandrie cela doit être la pièce DEO SARAPIDI / GENIO ALEXAND (cat.

---

(21) Cf. *RIC*, VI, p. 638, nº 147b, e. a. avec $\overset{Є}{\Delta}$ jusqu'en 313 ; après ΔЄ, à condition que l'auteur de *RIC*, VII ait tenu compte de ces orthographes diverses.

(22) LACTANCE, *De mortibus persecutorum*, 36 ; *RIC*, VI, p. 33. La nouvelle de la mort de Galère fut connue en Syrie vers la fin du mois de mai.

(23) Seulement 3 ex. connus contre 96 pièces du type GENIO ANTIOCHENI (cat. nº 3).

(24) Cf. note 21.

n° 9), parce que cette pièce du plus petit module n'a pas de pendant parmi les pièces plus grandes. En plus, le revers de cette pièce et le revers de celle de Nicomédie ont des légendes et des types apparentés.

Ces trois types de pièces sont très rares. La frappe de ces pièces ne se date pas aisément, mais nous estimons qu'elle a eu lieu vers le milieu de 311, quelques semaines après la prise de Nicomédie, soit en juin-juillet 311. Avant de dater les pièces avec plus de précision, il est nécessaire d'établir leur chronologie relative.

Chronologie des types

Antioche

La première émission est représentée par la pièce IOVI CONSERVATORI / VICTORIA AUGG $\frac{|A}{ANT}$ (cat. n° 2). Elle se distingue nettement des autres émissions. Les légendes appartiennent bien à la période, ainsi que la marque d'atelier ([25]). L'orthographe $\Delta\epsilon$ est antérieure à $\overset{\epsilon}{\Delta}$ ([26]).

Suivent, d'abord, les pièces avec GENIO ANTIOCHENI / APOLLONI SANCTO $\frac{|A}{SMA}$ (cat. n° 3), puis, GENIO CIVITATIS / APOLLONI SANCTO $\frac{|B}{SMA}$ (cat. n° 4) (*cf. supra*, p. 92).

Alexandrie

La première série est probablement DEO SANCTO SARAPIDI / DEO SANCTO NILO $\frac{\Gamma\,|}{ALE}$ $\frac{\Delta\,|}{ALE}$ (cat. n° 5), suivie d'une

---

(25) Assez curieusement Jupiter est assis. Il ne tient pas de Victoire. Nous la retrouvons au revers.

(26) Le fait que les poids moyens et la marge de poids est plus faible que pour les GENIO ANTIOCHENI (cat. n° 3) s'explique peut-être par le nombre relativement petit d'exemplaires (96/46).

série identique, mais sans marque d'officine $\frac{\quad}{\text{ALE}}$. Cette succession se justifie par le fait que la 4e officine a été supprimée vers 310 et l'émission $\frac{\Gamma\,|}{\text{ALE}}\ \frac{\Delta\,|}{\text{ALE}}$ peut être datée de la fin de 310. La troisième série, porte les légendes DEO SARAPIDI / GENIO ALEXAND (*cf. supra*, p. 95).

Restent les pièces d'un module réduit et d'une taille différente. Une de ces pièces, (cat. nº 6), est une copie de la première série avec $\frac{\Gamma\,|}{\text{ALE}}$. Une autre présente des analogies avec la pièce de la dernière série, $\frac{\quad}{\text{ALE}}$, mais les légendes sont abrégées : DEO SARAPIDI / SANCTO NILO (cat. nº 8). Les petites pièces semblent être des fractions des grandes et elles déterminent, pour nous, le classement de ces deux séries. La série où les légendes de la petite pièce sont abrégées, est postérieure à l'autre ([27]).

De plus, il serait peu logique de supposer deux émissions de grandes pièces avec $\frac{\Gamma\,|}{\text{ALE}}$ puis $\frac{\quad}{\text{ALE}}$, suivies de deux émissions de petite pièces qui reprendraient ces deux marques.

Nicomédie

Aucun problème car il n'y a qu'un type.

DATATION

Antioche

L'ensemble des pièces se datent de 310 (style) à 312 (officines) comme retenu à la p. 95.

---

(27) Puisque la frappe à Alexandrie se termine par de petites pièces (cat. nº 9), contrairement aux autres villes, il est possible que chaque espèce fût frappée séparément dans le temps. Alexandrie se serait alors arrêtée lors de la frappe de petites pièces.

La série la plus ancienne (IOVI CONSERVATORI (cat. nº 2)) date d'avant la fin de 310, année où l'orthographe de la 9e officine passe de $\Delta\overset{\epsilon}{\epsilon}$ en Δ. La frappe ne se situe pas avant mai 310, date à laquelle Maximin fut proclamé Auguste par l'armée, contre Galère ([28]). Cette première émission avec VICTORIA AUGG (cat. nº 2) au revers pouvait soutenir cette thèse. Malgré la mauvaise entente entre Galère et Maximin les deux G étaient de rigueur. Le droit de la pièce avec IOVI CONSERVATORI ne peut faire allusion qu'aux deux Ioviens qu'étaient, précisément les deux empereurs précités. Cette interprétation nous paraît justifiée. Lorsque nous avons une pièce avec une seule combinaison de coins, droit et revers, ce dernier est en rapport direct avec le droit. Le revers VICTORIA AUGG est en rapport avec un empereur qui s'est placé sous la protection de Jupiter (= Jovien). Le second G qui indique l'existence d'un deuxième auguste n'a probablement, au revers de cette pièce, aucun rapport avec la victoire évoquée : il désigne, pour des raisons religieuses, le dieu figurant au droit tout comme, sur les pièces à portrait impérial, il revêt un sens politique ([29]). Il est encore possible que ces fractions de *follis* fussent utilisées comme *missilia*, lancées au peuple pendant les fêtes en honneur de l'élévation de Maximin (vers mai 310). La possibilité que les pièces de cette première série pussent avoir cours dans tout l'Empire n'est pas à exclure, mais leur aire de circulation reste très locale.

Nous remarquons que ces pièces portent la marque d'atelier ANT qui est la seule marque pour le bronze à cette époque. Ces petites monnaies ne portent pas le portrait de l'empereur et peut-être pouvons nous mettre les *quadrantes* anonymes du Haut-Empire

---

(28) LANTANCE, *De mort. pers.*, 32, pour la date de l'élévation de Maximin comme auguste, cf. *RIC*, VI, p. 15-6.

(29) P. ex. *RIC*, VI, p. 390, nos 353-4, *follis* de Constantin le Grand frappé à Rome. Au droit : portrait de l'empereur, au ℞ : VICTORIA AUGG, Victoire. Cette pièce, frappée en 312/313, commémore la victoire du Pont Milvius en 312 où Constantin élimina Maxence. Le type de revers a trait à la victoire de l'empereur représenté au droit. Il est évident que deux des trois augustes de AUGGG n'ont rien à voir avec la bataille. Ils sont mentionnés par un souci de légalité de la part de Constantin. Autres exemples dans P. BASTIEN, *Le médaillon de plomb du Musée des Beaux-Arts*, dans *Bulletin des Musées et Monuments lyonnais*, 1973, p. 169.

en parallèle avec elles ainsi que les *folles Urbs Roma* ou *Constantinopolis* frappés 20 ans plus tard ([30]).

Le début de la deuxième série, GENIO ANTIOCHENI (cat. n° 3) ne se situe pas longtemps après celui de la très courte émission (rapport 1/2). Cela nous incite à placer le début encore dans l'année 310.

C'est à cette époque que l'orthographe $\overset{\epsilon}{\Delta}$ s'impose et est utilisée presqu'aux environs de 313 ([31]). C'est vers 310-311 qu'Antioche frappe des émissions normales avec SOLE INVICTO (cf. APOLLONI SANCTO) ([32]) dont une, avec les marques $\frac{\square\ |A}{ANT}$ ou $\frac{\cup\ |A}{ANT}$ nous montre Sol tenant la tête de Sérapis ([33]). Cette particularité semble avoir un rapport avec les petites pièces d'Alexandrie qui sont contemporaines (cf. *infra*). L'émission GENIO ANTIOCHENI se poursuit jusqu'à l'apparition de la série, excessivement rare, GENIO CIVITATIS (cat. n° 4) qui se place vers juin 311, tout comme la seule pièce de Nicomédie.

La fin de la frappe des petites monnaies sans portrait de l'empereur se situe alors vers juin-juillet 311.

Alexandrie

La première émission en Alexandrie $\frac{\Gamma\ |}{ALE}$, $\frac{\Delta\ |}{ALE}$ se place certainement avant le début de 311, car à partir de cette date l'atelier ne fonctionne plus qu'avec 3 officines.

Il est possible de préciser le début de cette frappe. Vers la fin de 310, l'officine Γ avec la marque $\frac{\overset{*}{K}\ |\Gamma\ P}{ALE}$ ([34]), est la seule qui frappe

(30) Cf. H. Mattingly, *RIC*, II, p. 214-5. Il y a encore : POP ROMANUS. Cf. *LRBC*, *passim*.

(31) *RIC*, VI, p. 638.

(32) *RIC*, VI, p. 637-8.

(33) *RIC*, VI, p. 638-9. (iii, iv) et p. ex. p. 640, n° 154c.

(34) *RIC*, VI, p. 679.

le bronze et Δ frappait l'or ([35]), officines que nous retrouvons sur nos petites pièces. Vers la fin de 310 et le début de 311, nous trouvons des pièces au nom de Dioclétien (*senior augustus*) qui montrent sur le buste Sol ou Jupiter ([36]). Ces pièces ont un rapport avec la première série d'Antioche, frappée vers la fin de 310. La deuxième série des petites pièces est celle aux mêmes types mais sans lettre d'officine ($\frac{\text{——}}{\text{ALE}}$). La dernière, GENIO ALEXAND (cat. n° 9) se situe vers juin-juillet 311 ([37]).

***

Comme avancé plus haut, les IOVI CONSERVATORI pouvaient être des pièces valables pour tout l'Empire. Les autres, par leur types et surtout par la légende GENIO CIVITATIS, ont un caractère local et doivent être des pièces destinées à une circulation limitée. La légende peut s'appliquer à n'importe quelle ville et même la tête de Tychè ne donne pas une indication précise, mais il s'agit, sans aucun doute, d'Antioche. De ce fait, ces pièces appartiennent à une frappe semi-autonome placée sous le contrôle de l'administration de la ville et exécutée dans l'atelier impérial.

Remarquons encore qu'à Antioche $\frac{|A}{ANT}$ est suivi de SMA, marque destinée à l'or. À Alexandrie, la marque $\frac{\Delta\ |}{ALE}$ était également celle des *aurei*.

L'absence de pièces semi-autonomes frappées à Cyzique peut paraître curieuse. Nous pouvons admettre que Maximin, lors de la conquête du Pont et d'Asia, s'est dirigé vers la ville la plus importante, Nicomédie. En tenant compte de l'excessive rareté des petites pièces de Nicomédie, qui se classent tout à la fin, l'on peut admettre que Cyzique n'a pas participé à la frappe de ce monnayage local.

---

(35) *RIC*, VI, p. 676, n. 2, 677. Ceci en 308. Pourtant, on remarque Δ comme unique officine d'une émission ; quelque temps après cette émission, ce sera le tour de nos petites pièces. Voir aussi note 57 (5b).

(36) *RIC*, VI, = début 311, p. 680 n°s 126-7 (Sol), 128 (Jupiter).

(37) Sur ces pièces la marque est SM que nous ne voyons pas sur les pièces d'Alexandrie de cette époque. Ce n'est que vers 317 qu'elle y est utilisée. Cf. *RIC*, VII, p. 707. Pourtant l'emploi de SM ne doit pas être considéré strictement. Cf. *RIC*, VI, p. 92.

Monnaie ou jeton

La fait de porter des marques d'atelier et des lettres d'officine nous semble indiquer que les petites pièces sont bien des monnaies. D'après leur date de fabrication, il ne peut s'agir que de fractions du *follis* (38). Mais quelles fractions?

Métrologie

L'étude métrologique nous apporte les données suivantes.

Poids Moyens (39) :

Nicomédie (cat. n° 1 ; 2 ex.) (40) : ≃ 1,64 g
Antioche (cat. n° 2 ; 46 ex.) : ≃ 1,40 g
(cat. n° 3 ; 96 ex.) : ≃ 1,46 g
Alexandrie (cat. n°s 5 et 7 ; 9 ex.) : ≃ 1,57 g
(cat. n°s 6, 8 et 9 ; 11 ex.) : ≃ 0,99 g

Tableaux de fréquence :

a. IOVI (cat. n° 2)

0,77 - 0,97	1
0,97 - 1,17	2
1,17 - 1,37	16
1,37 - 1,57	11
1,57 - 1,77	5
1,77 - 1,97	2
1,97 - 2,17	1

b. APOLLO (cat. n° 3) (*cf.* fig. 1)

0,92 - 1,11	7
1,12 - 1,31	16
1,32 - 1,51	32
1,52 - 1,71	18
1,72 - 1,91	10
1,92 - 2,11	2

Tableau de fréquence (cat. n° 3)

(38) Il aurait peut-être été préférable d'employer le mot *nummus* au lieu de *follis*. Cf. J. P. Callu, *op. cit.*, p. 360-369.

(39) Tous les poids ont été utilisés, même celui de pièces mal conservées.

(40) La pièce de Paris n'a pas été inclue car elle est ébréchée.

c. SÉRAPIS (petites pièces) (cat. nos 6, 8, 9)

0,80	3
0,90	2
0,94	1
0,99	1
1,05	1
1,20	1
1,26	1

Diamètres (intérieur du grènetis) :

Nicomédie (cat. no 1) : 12,4 à 13 mm
Antioche (cat. nos 2, 3, 4) : 14 à 15 mm (à 16 ?).
Alexandrie (cat. nos 5, 6, 7, 8, 9) : 14 à 16 mm (à 17 ?). et env. 10 à 13 mm.

Pour chaque type, aussi bien les pièces à grand diamètre que les pièces à diamètre plus petit, nous rencontrons des différences de poids telles que nous pouvons admettre que les petits diamètres du grènetis ne sont pas l'indice d'un changement de taille.

D'après les poids notés, nous remarquons que les pièces les plus grandes de Nicomédie, d'Antioche et d'Alexandrie représentent une même fraction de *follis*. Le poids moyen plus faible pour les pièces d'Antioche s'explique par un nombre beaucoup plus élevé de poids connus. Les petites pièces d'Alexandrie (cat. nos 6, 8 et 9) d'un diamètre et d'un poids inférieurs représentent une fraction différente de *follis*.

Pour la comparaison des deux fractions, nous ne tiendrons compte, pour les grandes pièces, que du poids moyen de 1,46 g de celles au type d'Apollon. Avant tout, il faut connaître le poids exact du *follis* frappé à la même époque. Sutherland, dans *RIC*, ne donne que les poids extrêmes qui sont de 7,0 à 5,75 g (41) à Antioche pour la période de env. 310/311. Si nous acceptons 6,0 g pour le *follis* et en divisant ce poids par 1,46 g nous obtenons 4,1. Ce qui ferait des pièces les plus grandes des 1/4 de *follis* (42). Ce cal-

(41) *RIC*, VI, p. 638-642.

(42) M. Sutherland a tiré les mêmes conclusions pour les fractions de Trèves frappées vers 307-309, au moment où les *folles* avaient un poids de 7, 6 g et les fractions ca. 1,75 g - 0,75 g. Cf. *RIC*, VI, p. 217-219.

cul ne tient pas compte de la teneur en argent des *folles* ([43]), teneur qui se situerait aux environs 2% ([44]). En acceptant le rapport 1/100 comme étant celui entre l'argent et le cuivre et qui est avancé par Mickwitz ([45]), un *follis* de 6 g aux 2% d'argent équivaudrait 18 g de cuivre. En divisant 18 g par 1,46 g nous obtenons 12,3. Ce résultat permet d'avancer, mais sous toute réserve, que les grandes pièces représentent 1/12 du *follis*. La division de 18 g par le poids moyen des petites pièces donne 18,1. Ces dernières seraient alors des 1/18e de *follis*.

Cadre historique

Comme déjà dit, les pièces IOVI CONSERVATORI pourraient être mises en rapport avec l'élévation de Maximin comme auguste.

Les autres pièces doivent être placées dans un contexte différent : H. Castritius ([46]) montre l'influence politique qu'exerçaient les villes lors des persécutions religieuses de Maximin Daza. L'empereur était tributaire, financièrement, des villes, qui étaient restées païennes. Une bonne part de leur prospérité leur était fournie par les pélerins et le commerce d'objets pieux. Les chrétiens étaient une entrave à cette situation florissante.

Il est bien possible que la réapparition de frappes semi-autonomes ait été obtenue par les villes dans le cadre de cette lutte religieuse où les pièces, aux types païens, fournissaient une propagande appropriée. Vers 309, Maximin fit aussi reconstruire d'anciens temples ([47]). Sous la pression de Licinius ([48]), Galère promulga un

---

(43) Remarquons qu'aucune des pièces que nous connaissons ne montre des traces d'argenture.

(44) *RIC*, VI, p. 104.

(45) G. Mickwitz, *Geld und Wirtschaft im römischen Reich des vierten Jahrhunderts n. Chr.* (Soc. Scient. Fenn. Comm. Hum. Scient., IV, 2), Helsinki, 1932, p. 62, n. 117.

(46) H. Castritius, *Studien zu Maximinus Daia*, dans *Frankfurter Althistorische Studien*, 2, 1969, p. 61-62.

(47) G. S. R. Thomas, *Maximin Daia's Policy and the Edicts of Toleration*, dans *L'Antiquité Classique*, XXXVII, 1968, p. 178 ; Eusèbe, *Hist. Eccl.*, VIII, 14, 9 ; *Mart. Pal.* 9, 2.

(48) H. Grégoire, *La Conversion de Constantin*, dans *Revue de l'Université de Bruxelles*, XXXVI, 1930-31, p. 247-248.

édit de tolérance en avril 311 ([49]). Bien que l'édit supprimât les persécutions, la frappe des pièces semi-autonomes se poursuivit ([50]). Après la mort de Galère, en mai 311, Maximin Daza occupa Nicomédie. Licinius arrivait peu après et une guerre fut évitée de justesse. Pendant que les armées occupaient chacune une côte du détroit de Chalcédoine, les deux augustes parvenaient à établir la paix sous certaines conditions ([51]). Pouvons-nous penser que l'une des clauses du traité était la suppression des frappes semi-autonomes, frappes qui étaient en opposition avec l'édit de tolérance ?

CATALOGUE ([52])

Nicomédie

Vers juin/juillet 311.

1. ([53]) 1/12 *follis*.

   D/ DEAE SANC/CERERI, Buste de Cérès voilé et diadémé à gauche ; elle tient des épis dans la main.

   R/ GEN CIVI/T NICOM OPA, La Fortune debout de face, regardant à gauche, vêtue d'une robe longue ; elle tient de la main gauche une corne d'abondance et de la droite un gouvernail.

   Planche XII, 1 (Berlin).

---

(49) LACTANCE, *De mort. pers.*, 35.

(50) H. CASTRITIUS, *art. cit.*, p. 71.

(51) LACTANCE, *De mort. pers.*, 36.

(52) Le catalogue est composé des pièces que nous avons notées dans les collections citées à la note 1 ; dans les catalogues de vente ; dans une collection privée. La position des coins est 12 ou 6 avec variantes jusqu'à 11 ou 5. Elles ne sont pas notées. Les poids sont indiqués dans les notes qui suivent précédés de leur provenance. Pour les pièces du Musée de Milan, les lettres Br ou G indiquent qu'elles proviennent de la collection de Brera ou de Gerin. Nous n'avons pas pu obtenir les renseignements pour les pièces de la coll. Laffranchi qui se trouvent également à Milan.

(53) La signification de OPA reste à trouver. Laffranchi (*art. cit.*, 1907, p. 50) pensait lire OF(ficina)A. Dieudonné (*art. cit.*, 1909, p. 310) y voyait le chiffre 170 (OP) et l'Officine A.

CVIII, Hélène, 2.

B : 1,57 ; BM : 1,71 ; P : 0,88, photo cf L. LAFFRANCHI, *art. cit.*, 1907, pl. V, 1, 2.

Antioche

Vers mai 310 - vers fin 310.

2. (54) 1/12 *follis*.

D/ IOVI CONS/ERVATORI, Jupiter demi-nu à gauche, assis sur un trône, tenant de la main droite un globe, de la main gauche un sceptre.

R/ VICTOR/IA AUGG, La Victoire marchant à gauche, vêtue d'une robe longue, tenant de la main droite une couronne, de la main gauche une palme.

a) $\frac{|A}{ANT}$, b) $\frac{|B}{ANT}$, c) $\frac{|\Gamma}{ANT}$, d) $\frac{|\Delta}{ANT}$, e) $\frac{|\epsilon}{ANT}$,

f) $\frac{|S}{ANT}$, g) $\frac{|Z}{ANT}$, h) $\frac{|H}{ANT}$, i) $\frac{\Delta\ |\epsilon}{ANT}$, j) $\frac{|\ I}{ANT}$.

Pl. XII, 2 (Coll. privée).

Vers fin 310 - vers juin 311

3. (55) 1/12 *follis*

D/ GENIO AN/TIOCHENI, Antioche vue de face, drapée et tourelée, assise sur un roc ; devant elle la personnification de l'Oronte nageant.

---

(54) *Cvm*, Julien, 53.

2a) BM : 1,59 ; 0,98 ; M : 1,29 ; 1,31 ; Mi(G) : 1,47 ; W : 1,42.

b) BM : 1,61 ; 1,32 ; 0,85 ; Mi(G) : 1,34 ; W : 1,53 ; 0,90.

c) BM : 2,09 ; W : 1,05.

d) B : 1,46 ; BM : 1,48 ; 1,31 ; Mazzini (Abrégé par Mz), *Monete Imperiale Romane*, Milan 1958, vol. 5, pl. LVI : 1,48.

e) B : 1,24 ; M : 1,29 ; Mi(Br) : 1,84.

f) BM : 1,50 ; 1,20 ; 1,33 ; 1,30 ; M : 1,90 ; Ox : 1,20 ; P : 1,23 ; priv. : 1,52.

g) B : 1,51 ; BM : 1,15 ; P : 1,40 ; W : 1,69 ; 1,55.

h) BM : 1,34 ; 1,51 ; 1,59 ; Ox : 1,34 ; priv. : 1,37.

i) B : 1,59 ; BM : 1,41 ; Ox : 1,42 ; P : 1,70 ; priv. : 1,27.

j) P : 1,15 ; W : 1,22.

(55) *Cvm*, Julien, 1.

Nous connaissons trois pièces avec la marque $\frac{|\epsilon}{AMS}$. M : 1,35 ; 1,14 ; P : 1,75.

Bien qu'il ne s'agisse que d'une erreur, les pièces sont de coins différents.

D. B. Waage, *Antioch on-the-Orontes II, part two, Greek Roman and Crusaders Coins*, Princeton, 1952, p. 131, n° 1668, a rencontré les marques suivantes sur les pièces trouvés lors des fouilles : $\frac{|\ A,\ \epsilon,\ C,\ \sqsubset,\ S}{SMA}$ $\frac{|\ B\ \ \epsilon}{SMA \text{ ou } \Delta}$

R/ APOLLONI (*sic*)/SANCTO, Apollon, debout, de face, regardant à gauche, vêtu d'un chiton talaire et d'un péplos ; tenant de la main droite une patère de laquelle coule un liquide, et de la main gauche une cithare.

a) $\frac{|A}{SMA}$, b) $\frac{|B}{SMA}$, c) $\frac{|\Gamma}{SMA}$, d) $\frac{|\Delta}{SMA}$, e) $\frac{|\epsilon}{SMA}$,

f) $\frac{|S}{SMA}$, g) $\frac{|Z}{SMA}$, h) $\frac{|H}{SMA}$, i) $\frac{|\epsilon\ \Delta}{SMA}$, j) $\frac{|\ I}{SMA}$.

Pl. XII, 3 (Berlin).

env. juin/juillet 311

4. (56) 1/12 *follis*

D/ GENIO CI/VITATIS, Buste d'Antioche, tourelé, drapé et voilé, à droite.

R/ Cf. n° 3 mais $\frac{|B}{SMA}$

Pl. XII, 4 (Coll. Webb).

$\frac{|\epsilon}{SBM}$, $\frac{|H}{SM\Gamma}$, $\frac{|\epsilon}{SMS}$, $\frac{|\Delta}{SMH}$. Ces marques me paraissent douteuses. Il doit s'agir de mauvaises lectures.

3a) B : 1,61 ; BM : 1,73 ; 1,42 ; Br : 1,77 ; Mi(G) : 1,42 ; Ox : 1,30 ; P : 1,16 ; priv. : 1,28 ; 1,21 ; 1,35 ; W : 1,50.

b) B : 1,58 ; BM : 1,41 ; 1,09 ; 1,22 ; Br : 1,21 ; Ha : 1,45 ; M : 1,77 ; Mi(G) : 1,55 ; P : 1,76 ; 1,65 ; 1,12 ; W : 1,43 ; 1,38.

c) B : 1,75 ; BM : 1,26 ; Br : 1,31 ; M : 1,24 ; 1,30 ; 1,92 ; 1,43 ; Ox : 1,23 ; P : 1,75 ; 1,72 ; priv. : 1,39 ; W : 1,86.

d) BM : 1,64 ; Br : 1,67 ; Ha : 1,50 ; Mi(G) : 1,06 ; Ox : 1,37 ; 1,58 ; P : 1,68 ; W : 1,44.

e) BM : 1,80 ; Br : 1,50 ; Ha : 0,95 ; Mi(Br) : 1,33 ; Ox : 1,48 ; P : 1,51.

f) B : 1,63 ; BM : 0,99 ; 1,02 ; 1,33 ; 1,52 ; Ha : 1,24 ; Ox : 1,53 ; P : 1,48 ; 1,42 ; W : 1,45.

g) Mi(G) : 1,47 ; Ox : 1,64 ; P : 1,62 ; priv. : 1,05 ; W : 1,42 ; 1,39.

h) BM : 1,37 ; P. 1,37 ; W : 1,50.

i) BM : 1,23 ; 1,52 ; M : 1,39 ; Mi(G) : 1,35 ; Ox : 1,41 ; P : 1,87 ; 1,60 ; 1,40 ; W : 1,45 ; 1,50.

j) ANS : 1,24 ; B : 1,93 ; BM : 1,21 ; M : 1,42 ; Mi(Br) : 1,46 ; 1,45 ; Mi(G) : 1,63 ; 1,46 ; Mz : 1,93 ; Ox : 1,49 ; 1,66 ; P : 1,53 ; 1,44.

Illisible : Ox : 1,67.

(56) *Cvnn*, Julien, 2 (Tanini).

Également signalée dans la vente Weber, Auction Jacob Hirsch, Munich,

Alexandrie

vers la fin 310

5. ([57]) 1/12 *follis*

D/ DEO SANCT/O SARAPIDI, Tête barbue de Sérapis à droite, avec *modius*

R/ DEO SANCTO NILO, Le Nil reposant à demi-nu à gauche, s'appuyant sur un crocodile (parfois un hippopotame) ; de la main gauche il tient une corne d'abondance, de la main droite, un roseau.

a) $\frac{\Gamma\ |}{\text{ALE}}$, b) $\frac{\Delta\ |}{\text{ALE}}$

a : Pl. XII, 5 (Coll. Trau, pl. 50, n° 4342).
b : Pl. XII, 6 (Berlin).

6. ([58]) 1/18 *follis*

D/ Cf. n° 5.

R/ Cf. n° 5, mais seul $\frac{\Gamma\ |}{\text{ALE}}$

Pl. XII, 7 (Berlin).

1909, n° 2696 (officine non relevée). Pour la pièce de la collection Weber, voir vente Hess, 211, 1932, n° 2681.

(57) *C*VIII, Julien, 3.

5a) Ha : 1,86 ; Mz : 1,75 ; Ox : 1,86.

5b) B : 1,19.

BM, avec $\frac{|\ \Gamma}{\text{ALE}}$: 1,35.

Il est possible qu'une partie du chiffre de l'officine ait disparu comme c'est le cas du roseau et du bras du Nil ; dans ce cas, il n'est pas facile de savoir si nous avons à faire à un A ou à un Δ. Nous avons préféré Δ en nous basant sur la comparaison de ces lettres sur d'autres pièces. De plus, Δ apparaît comme unique officine d'une émission comme c'est le cas de Γ. *RIC*, VII, p. 677.

Dans le cas de A, la pièce appartient au début de 311 et à une émission supplémentaire avec comme marques monétaires $\frac{\text{A}\ |}{\text{ALE}}$, $\frac{\text{B}\ |}{\text{ALE}}$?, $\frac{\Gamma\ |}{\text{ALE}}$. Elle suit alors l'émission qui a comme marque monétaire $\frac{\Gamma\ |}{\text{ALE}}$.

(58) *C*VIII, Julien, 4.

B : 0,9 diamètre : 13,2 mm.

aussi $\frac{|\ |\Gamma}{\text{ALE}}$ à P : 1,05 ; diamètre : 13,6 mm.

vers le début 311

7. ([59]) 1/12 *follis*

D/ Cf. nº 5

R/ Cf. nº 5, mais $\overline{\text{ALE}}$.

Pl. XII, 8 (Berlin).

8. ([60]) 1/18 *follis*

D/ DEO SA/RAPIDI, cf. nº 5.

R/ SANCTO / NILO, cf. nº 5. $\overline{\text{ALE}}$.

Pl. XII, 9 (Berlin).

vers juin/juillet 311

9. ([61]) 1/18 *follis*

D/ Cf. nº 8.

R/ GENIO ALEXAND, Tychè, vêtue d'une robe longue, reposant sur une *kliné*. tenant de la main gauche un gouvernail ; elle appuye la tête sur la main droite. $\overline{\text{SM}}$

---

(59) *C*VIII, Julien, 3.

B : 1,35 ; 1,62 ; BM : 1,70 ; Ox : 1,33 ; 1,30.

Deux styles de qualité différente se rencontent sur ces pièces. L'un, plus rudimentaire, sur la pièce Hess, 211, 1932, nº 2682, l'autre plus soigné, planche XII, 8 (Berlin).

(60) *C*VIII, Julien 37, Cohen 5 décrit probablement la même pièce. Cf. Coll. de Moustière, Hoffmann, Paris, 16 juin, 1873, nº 3071.

(61) *C*VIII,—.

B : 0,8.

Autres variantes : L. LAFFRANCHI, *art. cit.*, 1907, Pl. V, 4 : marque $\overline{\text{MS}}$ (Gnecchi) : 0,8.

BM : sans marque : 1,26 (Pl. XII, 10).

1 2 3 4

5 6 7 8

9 10

Monnaies semi-autonomes frappées sous Maximin Daza